

Retour sur la Journée « Les 30 ans du Placement Extérieur à Amiens » du vendredi 23 novembre 2018

180 personnes ont participé à Amiens, le 23 novembre, à une rencontre sur le Placement Extérieur, à l'invitation de l'APREMIS et de la Fédération « Citoyens et Justice ».

Cette rencontre visait à marquer les 30 ans d'existence du dispositif de Placement Extérieur, initié à Amiens en 1988 par l'une des associations fondatrices de l'APREMIS, l'APRES (Association pour la Prévention de la Récidive et l'Evolution des Sanctions), à l'initiative de Robert Adam, alors Juge d'Application des Peines, et d'un groupe de personnes concernées.

Cette mesure de « Placement Extérieur » permet à des personnes condamnées à une peine privative de liberté d'exécuter tout ou partie de cette peine hors d'un établissement pénitentiaire, avec un accompagnement par une structure habilitée, incluant l'hébergement, l'accompagnement psycho-social, et un parcours vers l'insertion et l'emploi.

Outre le fait de marquer cet anniversaire de 30 ans, la rencontre du 23 novembre était d'une particulière actualité compte tenu des inquiétudes qui pèsent sur le financement de cette mesure. En effet, le nombre de personnes accueillies dans ce cadre à l'APREMIS a chuté de manière importante depuis 18 mois, sans que nous en comprenions bien toutes les raisons. Mais des motifs budgétaires nous ont été avancés en 2017 et début 2018.

Paradoxalement, alors que le Placement Extérieur est unanimement reconnu comme efficace pour préparer les personnes à l'insertion dans la société à l'issue de leur peine, et pour réduire ainsi les risques de récidive, cette mesure, moins coûteuse que la détention pour l'Administration Pénitentiaire, est très peu utilisée : seulement 543 personnes en Placement Extérieur en octobre 2018 à l'échelle nationale, sur un total d'environ 12000 personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et de 70 000 personnes détenues.

Alors que se déroule le débat à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi de programmation pour la Justice 2018-2022, qui pourra conditionner le développement des solutions d'aménagement de peine alternatives à la détention, les débats de cette journée du 23 novembre à Amiens, particulièrement riches, ont largement plaidé en faveur du développement du Placement Extérieur.

Les personnes actuellement accompagnées par l'APREMIS dans ce cadre, ou l'ayant été récemment, dont une vingtaine participaient à la rencontre, ont témoigné avec force de ce qui avait compté dans leur parcours en placement extérieur : sentir la confiance à leur égard et le fait d'être considérées comme « des personnes ». Cela témoigne de ce qui caractérise ce dispositif : la personne est actrice de son parcours, et se prépare ainsi d'autant mieux à sa sortie.

Ces atouts du Placement Extérieur ont été fortement soulignés par tous les participants, dont notamment la Députée de la Somme Madame Barbara POMPILI, les magistrates présentes (Madame Claude RUARD, Procureur Adjoint et Madame Roxanne DELGADO Juge

d'Application des Peines), les représentants de la Fédération « Citoyens et Justice» très mobilisés sur la promotion des alternatives à la détention, et Madame Valérie DECROIX, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lille.

Cette dernière a évoqué quelques orientations de l'Administration Pénitentiaire pour 2019, qui laissent penser que les menaces pesant sur le financement de cette action pourraient se dissiper. Le CA et la Direction de l'APREMIS, ainsi que les nombreux salariés présents à cette journée, très mobilisés sur ces perspectives, espèrent que cette rencontre contribuera à faire évoluer le regard sur le Placement Extérieur et à en promouvoir le développement.



Message de Christian FOURNIER, Vice-Président de la Commission Citoyens et Justice et Président de la Commission Post-Sententielle:

"Merci et bravo pour l'organisation de cette belle journée d'anniversaire (très belle vidéo , témoignages émouvants des personnes accompagnées ...) . Merci pour l'humilité et la simplicité qui se dégagent de tous ces temps forts qui se sont enchaînés . Les qualificatifs des discours du matin qui caractérisent vos valeurs , les engagements et les personnalités de chacun/chacune d'entre vous (considération, délicatesse, discrétion , engagement humain, prendre son travail à cœur, s'engager dans la durée, précurseur) sont sans doute les plus beaux hommages qui peuvent vous être rendus ."

Ce temps fort marque le premier d'une série d'événements programmés jusqu'à fin 2020 afin de fêter les 30 ans de notre association et de ses actions.